

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
1/ STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ET D'INNOVATION DANS LA CONCEPTION D'UNE COLLECTION DE MODE			
<p>Pilotage d'un atelier de réflexion stratégique et collaboratif organisé et supervisé par le/la Directeur Artistique (DA), ambassadeur/drice de la marque</p> <p>A1.1 LE BRIEF CREATIF DE LA COLLECTION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'une collection avec identification des besoins d'une marque et de sa problématique, - Appropriation de l'ADN de la marque (date de création, identité du créateur, historique, visite des collections passées, forces et faiblesses, codes clefs) à partir du cahier des charges du client, - Exploitation des études du marché cible à l'appui du cahier des charges réalisé par le service Marketing pour une création de collection de style spécifique, créative, esthétique et respectueuse du développement durable à l'échelle de l'entreprise. 	<p>C1.1. Analyser les attentes du/de la DA en termes de création et de conception d'une collection de produits, en identifiant les besoins et la problématique de la marque à la lumière de son ADN, de son historique, et des études du marché cible du cahier des charges afin de construire un projet stylistique innovant, éco-responsable et en cohérence avec l'identité de la marque.</p>	<p>Étude de cas :</p> <p>A partir du cahier des charges d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la candidate/e rédige un brief créatif de réflexion stratégique visant à présenter un avant-projet de collection au client. Production en temps limité.</p> <p>Présentation devant le jury.</p> <p>Document intégré au Dossier professionnel remis au Jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les consignes du cahier des charges sont intégralement prises en compte. - Les besoins et les demandes créatives et stylistiques du client sont identifiées. - La présentation de l'ADN de la marque, des tendances, du positionnement et de la concurrence s'appuie sur des éléments factuels. - Les ressources documentaires sélectionnées sont fiables. - La prise d'initiatives dénote une démarche respectueuse de l'environnement et du développement durable. - La présentation orale du candidat démontre la capacité à argumenter avec logique et pertinence devant une équipe.

<p>A1.2 LA FORMALISATION DU PROJET</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recueil des besoins et attentes exprimés par la marque, - Identification de la problématique client, - Structuration des idées par la prise de notes en vue de délivrer un message clair, mobilisation des différents acteurs de la marque autour du projet des produits à développer, - Collecte des opinions, avis, sentiments et centres d'intérêts. <p>A1.3 LE BRAINSTORMING</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation d'un brainstorming, en français et en anglais, conseil, suggestions et proposition de solutions de recherches innovantes, - Travail collaboratif et partage avec les assistants, échantillonneurs, graphistes, coloristes}, - Gestion de la bonne conduite du projet. 	<p>C1.2 Identifier la problématique afin d'évaluer la viabilité du projet, tout en sensibilisant les différents acteurs de la marque à l'impact écologique et à l'accessibilité des produits à développer.</p> <p>C1.3 Animer une séance de travail prenant la forme d'un brainstorming autour du projet de collection afin de fédérer les équipes concernées, de stimuler la créativité, de générer un foisonnement d'idées originales et surprenantes en vue de résoudre la problématique de manière innovante.</p>	<p><u>Mise en situation professionnelle reconstituée :</u> A partir du cas pratique d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la candidate/e synthétise les étapes de la démarche de formalisation du projet à un décideur fictif de la marque, représenté par un membre du Jury.</p> <p>Synthèse intégrée au Dossier professionnel remis au Jury.</p> <p><u>Mise en situation professionnelle :</u> A partir du cas pratique d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la candidate/e anime une séance de brainstorming autour de la problématique du client, représenté par le Jury, en produisant une carte heuristique. Production en temps limité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les besoins (créatifs, stylistiques, éthiques, et techniques) de la marque sont cernés. - La problématique est identifiée de manière à permettre la viabilité du projet. - La synthèse présentée est claire, exacte et structurée. - Le projet formalisé est étayé par des éléments factuels démontrant sa viabilité. <ul style="list-style-type: none"> - L'écoute est active et reflète une juste compréhension des idées exprimées en français et en anglais. - Le questionnement est neutre, dénué de jugement, de manière à laisser émerger les idées. - Les idées retranscrites sont fidèles à celles exprimées par les participants et sont organisées avec logique dans la carte heuristique.
--	--	---	--

<p>A1.4 LE BENCHMARKING</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse de la faisabilité du projet tel que défini dans le cahier des charges, - Intégration dans un contexte compétitif et adaptation au marché cible, ainsi qu'aux caractéristiques qui constituent l'ADN de la marque (benchmarking), - Prise en compte des contraintes d'ordre esthétique, technique, ergonomique, environnemental et budgétaire. 	<p>C1.4 Analyser la faisabilité du projet et son intégration dans un contexte compétitif en tenant compte de son adaptation au marché cible, de ses contraintes stylistiques, techniques et budgétaires, afin d'aboutir aux objectifs visés par la construction d'une collection homogène, attractive, innovante, viable, éco- responsable et soucieuse des contraintes du handicap, selon une approche fidèle à l'ADN de la marque.</p>	<p>Etude de cas : A partir du cas pratique d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la candidate/e résume les points clefs de l'étude de faisabilité du projet de la marque.</p> <p>Document intégré au Dossier professionnel remis au Jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'analyse de faisabilité du projet démontre son adaptation au marché cible et fait ressortir les contraintes stylistiques, techniques et budgétaires de manière à rester fidèle à l'identité du créateur. - L'analyse comparative de la concurrence est à même de démontrer les moyens de différencier la marque. - L'analyse prend en compte le Développement durable (respect de l'écologie, éthique) et l'accessibilité, dans les solutions proposées.
<p>A1.5 LE STORYTELLING autour du concept</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formalisation d'un concept à partir de la stratégie de développement et d'innovation définie par le/la DA, - Elaboration du storytelling en anglais à développer pour faire passer une identité visuelle forte, - Recherches documentaires et iconographiques, - Veille visuelle, esthétique, stylistique et technique, - Elaboration de recommandations marquant l'engagement envers les valeurs et la charte RSE. 	<p>C1.5 A partir de la stratégie de développement et d'innovation élaborée par le/la DA, donner forme à un concept de mode tout en évoquant des pistes alternatives autour de la collection, à travers un storytelling reposant sur l'identité visuelle de la marque et sur des recherches iconographiques d'ordre stylistique et technique, afin d'émettre des recommandations originales et innovantes adaptées aux attentes du client, et marquant l'engagement envers les valeurs et la charte RSE.</p>	<p>Etude de cas : A partir du cas pratique d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la candidate/e élabore un storytelling autour de la marque et l'expose à l'oral, avec à l'appui une représentation graphique.</p> <p>Présentation devant le jury avec à l'appui un Powerpoint. N.B. Le Powerpoint intègre au fil de ses différentes parties tous les éléments à suivre qui font partie de la présentation orale devant le Jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La stratégie de développement et d'innovation de la marque est prise en compte (public visé, choix stratégiques de positionnement, et usages) - Les ressources documentaires et iconographiques utilisées proviennent de sources d'informations fiables. - Les recommandations sont argumentées et reflètent l'engagement envers les valeurs et la charte RSE. - L'impact des préconisations relatives à l'identité visuelle est mesuré.

		<p>Document intégré au Dossier professionnel remis au Jury.</p> <p><u>Candidat/e issu/e d'un parcours de VAE :</u> <i>Les compétences sont détaillées et démontrées dans le Livret 2 et/ou explicitées lors de l'entretien avec le Jury.</i></p>	<p>- Le storytelling restitue l'histoire et l'ADN de la marque par ses choix esthétiques, stylistiques, visuels et techniques ainsi que par les moyens mis en œuvre.</p>
2/ MISE EN OEUVRE DES ELEMENTS CONSTITUTIFS DU PLAN DE DEVELOPPEMENT D'UNE COLLECTION			
<p>A2.1 LES MOODBOARDS, avants-projets de la collection</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration des constituants visuels composant la collection par la création de moodboards d'inspiration, mettant le focus sur les produits, matières phares et/ou détails et finitions innovants, - Utilisation d'outils créatifs, physiques ou numériques, - Réalisation de compositions originales, représentatives de la collection dans un format en adéquation avec le style du design final, - Argumentation à l'appui des orientations stylistiques choisies (coloris, volumes et formes) en conformité avec l'identité visuelle décidée par le/la DA, ambassadeur/drice de la marque. 	<p>C2.1 Elaborer des moodboards d'inspiration et de tendances afin de proposer l'avant-projet de la collection aux équipes de Design, en procédant par des collages physiques ou numériques combinant des images, des matériaux, du texte et autres éléments surprenants et innovants, de manière à suggérer des orientations artistiques générales ou à argumenter sur les différentes options de choix stylistiques, toujours en conformité avec le brief créatif et l'identité visuelle de la marque.</p>	<p><u>Mise en situation professionnelle reconstituée</u></p> <p>A partir du cas pratique d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la candidate/e réalise un ou plusieurs moodboard(s) (planches de tendances graphiques) en restituant l'identité visuelle propre à la collection physique ou numérique.</p> <p>Présentation devant le jury en argumentant sur les choix.</p> <p>Documents et échantillons intégrés au Dossier professionnel remis au Jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les productions sont présentées en cohérence avec l'univers et l'esprit de la marque, les attentes du client (visuels, matières phares, détails et finitions innovants). - Les ressources documentaires et iconographiques (photos, images, peintures, représentations plastiques) sont fiables. - Le/les moodboards dénotent une originalité et une approche novatrice tout en restant en adéquation avec les tendances, l'identité visuelle, l'histoire, l'ADN et la stratégie définie. - Les choix graphiques et les ambiances (coloris, matières, textures) présentées pour la collection respectent l'identité visuelle de la marque.

<p>A2.2 LES THEMES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration des thèmes macro (macro-tendances) et sous- thèmes complémentaires (vestiaires), - Organisation par gammes et ensembles de produits entrant dans la même catégorie (hauts, bas, pièces fortes, accessoires et produits annexes), - Référencement de toutes les tailles de base à produire, - Définition du cadencement saisonnier des différents vestiaires de la thématique. <p>A2.3 LE SOURCING</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sourcing des matières premières en relation avec les fournisseurs connus par la marque, - Identification de nouvelles sources d’approvisionnement, en complémentarité d’un sourcing pertinent, - Innovation dans les divers procédés de réalisation des textures, demande de tests matières, associations de coloris auprès des fournisseurs, - Génération de volumes et de formes sur un buste et évaluation des rendus, 	<p>C2.2 Elaborer la ligne directrice de la collection en opérant une classification par thèmes, en procédant par exercices de styles, en organisant les gammes de produits, en procédant au référencement des tailles tout en priorisant les différentes typologies souhaitées par la marque, afin de proposer un choix homogène selon un cadencement saisonnier des différents vestiaires de la thématique (vestiaire 1: EARLY SPRING, vestiaire 2: SPRING, vestiaire 3: EARLY SUMMER, vestiaire 4: HIGH SUMMER).</p> <p>C2.3 Réaliser le sourcing et l'identification des matières premières nécessaires, en examinant les collections matières, tissus et accessoirisation proposées par les fournisseurs, en exploitant les existants de la marque, en explorant de nouvelles sources innovantes, le tout en garantissant l’adaptation des tissus par modèle d’une collection grâce à des essais matières, dans le respect de la procédure qualité et du budget imposés par le cahier des charges, afin</p>	<p>Mise en situation professionnelle reconstituée :</p> <p>A partir du cas pratique d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la candidate/e présente le développement de la collection par thèmes, par gammes de produits et par typologie.</p> <p>Présentation devant le Jury.</p> <p>Documents intégrés au Dossier professionnel remis au Jury.</p> <p>Etude de cas :</p> <p>A partir du cas pratique d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la candidate/e réalise sur Powerpoint ou PDF le sourcing de la collection déclinée par thèmes, par gammes de produits et par typologies.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'utilisation des outils créatifs, physiques ou numériques, est acquise. - Les thèmes et sous-thèmes élaborés respectent les contraintes de style et de saisonnalité. - Les différentes gammes sont organisées par catégories de produits. - Le choix des produits entrant dans la même catégorie est homogène. - La répartition des produits est en adéquation avec la définition des thèmes et des sous-thèmes. - Les différents vestiaires de la thématique générale respectent le cadencement saisonnier. - Les matériaux préconisés pour la collection sont conformes aux exigences du cahier des charges. - Les choix des matériaux ou wearable sont innovants. - L’esthétique et le style des broderies, impressions, motifs et leur application tiennent compte des épaisseurs et poids des tissus.
---	--	--	---

<p>- Respect du processus qualité et du budget établis dans le cahier des charges.</p> <p>A.2.4 LES DESSINS A PLAT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des dessins à plat d'une collection par outil infographique adéquat, - Dessin des différentes gammes de produits par catégorie (hauts, bas, avec ou sans manches, flou, tailleur...), produits capsules ou annexes, - Evaluation des volumes, formes et proportions, - Application des spécificités stylistiques et détails techniques. (NB: il ne s'agit pas des fiches techniques destinées au montage.) <p>A.2.5 LE PLAN DE COLLECTION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparation du cadre d'une collection favorisant sa réalisation, - Organisation de la collection par thèmes ou par lignes de produits, - Dénombrement et structuration des pièces constituant l'ensemble de la collection. - Report sur un document dédié de tous les éléments constitutifs de la collection, coloris, prints, matières, - Indication des éventuelles problématiques susceptibles d'être rencontrées lors de la 	<p>d'assurer la faisabilité de la collection et la cohérence du rendu final.</p> <p>C2.4 Réaliser en infographie les dessins à plat des différentes gammes de produits par catégorie, en respectant les proportions, en évaluant les volumes et les formes, en vérifiant les emplacements des détails de sorte à assurer une base de qualité pour la production des fiches techniques par le/la modéliste ou technicien/ne lors de la phase de réalisation du plan de collection.</p> <p>C2.5 Organiser le plan de collection en infographie en intégrant les gammes de produits par catégories, par thèmes et sous-thèmes, les matériaux et les coloris avec définition de la gamme de couleurs, de sorte à restituer l'ADN de la marque en vue de la présentation avant mise sur le marché.</p>	<p>Documents et échantillons matières intégrées au Dossier professionnel remis au Jury.</p> <p>Cas pratique : A partir du cas pratique d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la candidate/e réalise les dessins à plat pour les thèmes et les gammes de produits développés pour la collection.</p> <p>Présentation devant le Jury.</p> <p>Documents intégrés au Dossier professionnel remis au Jury.</p> <p>Mise en situation professionnelle reconstituée : A partir du cas pratique d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la candidate/e présente le plan de la collection finalisée par thèmes et gammes de produits développées conformément au cahier des charges de la marque.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les dessins réalisés en infographie Illustrator ou C-Design sont lisibles et précis. - Les proportions des produits, les longueurs, largeurs, pinces, emplacement des poches et accessoires divers du vêtement sont justes. - Le graphisme du dessin prend en compte les spécificités stylistiques et les détails techniques de manière à faciliter la réalisation ultérieure des fiches techniques. - La restitution finale du produit à réaliser est juste. - La présentation de la collection est argumentée de manière structurée et compréhensible. - Le plan de collection est viable par son organisation et son contenu. - Le cadre de la collection prend en compte les contingences environnementales, matérielles et ergonomiques.
---	---	---	---

<p>conception ou de l'étape de lancement de la production,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du plan de collection afin d'obtenir la validation des décideurs de la marque. 		<p>Présentation devant le Jury.</p> <p>Documents intégrés au Dossier professionnel remis au Jury.</p> <p><u>Candidat/e issu/e d'un parcours de VAE :</u> <i>Les compétences sont détaillées et démontrées dans le Livret 2 et/ou explicitées lors de l'entretien avec le Jury.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les gammes de produits composant la collection sont organisées de façon à classer les produits chacun dans sa catégorie. - Les propositions sont réalistes, esthétiques et respectent les codes des ambiances définies en amont dans les moodboards.
--	--	--	---

3 – PILOTAGE DES OPERATIONS DE PROTOTYPAGE

<p>A. 3.1 LE RETRO-PLANNING</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un rétro-planning comportant : - La programmation des activités de prototypage, - La supervision de la réalisation des prototypes par les sous-traitants, - Le contrôle des matières premières et de leur adaptation aux modèles, - La conduite des essayages, corrections et modifications des prototypes. 	<p>C.3.1 Concevoir un rétroplanning en vue de programmer la réalisation des activités à mener pour le pilotage des opérations de développement des prototypes, des différentes phases d'échantillonnages des matières et de l'accessoirisation, des essayages, des corrections, en ménageant le temps nécessaire aux mises au point des fiches techniques dans le respect des délais préconisés pour les opérations de prototypage.</p>	<p><u>Étude de cas :</u></p> <p>A partir du cas d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la candidate/e élabore un rétro-planning prenant en compte les différentes étapes du processus de prototypage qu'il présente sous la forme d'un d'un document graphique de leur choix (Diagramme de Gantt et/ou Diagramme de PERT, carte heuristique, etc).</p> <p>Documents intégrés au Dossier professionnel remis au Jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La totalité des activités requises. - Les estimations du temps nécessaire à la réalisation de chaque tâche, principale et secondaire, s'appuient sur des éléments objectifs (délais incompressibles des sous-traitants, nombres d'essayages, etc). - Le planning est à la fois réalisable et compatible avec les délais impartis dans le cahier des charges. - La progression du rétro-planning répond à une logique dans l'ordre séquentiel des tâches.
--	---	--	---

<p>A.3.2 LES FICHES TECHNIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Supervision des documents techniques du cahier des charges, - Vérification des outillages, nouvelles technologies, innovations, - Evaluation des informations complémentaires émanant du Service technique et des problématiques socio-économiques, technologiques, environnementales et réglementaires du cahier des charges. 	<p>C.3.2 Evaluer la conformité des informations restituées sur les fiches techniques rédigées par les sous-traitants, techniciens-produit ou modélistes, afin que le prototype puisse être réalisé dans le respect du cahier des charges de l'entreprise.</p>	<p><u>Etude de cas :</u></p> <p>A partir du cas d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la candidate/e réalise un dossier technique portant sur un modèle de son choix dans la collection.</p> <p>Documents et résultats des tests intégrés au Dossier professionnel remis au Jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le dossier technique réalisé est conforme aux exigences professionnelles et permet de passer aux étapes suivantes de prototypage. - Les dessins sont correctement évalués (volumes et proportions, longueurs et largeurs des produits). - Les cotations de définition des constituants du prototype sont justes. - Les emplacements des diverses applications, poches, pinces, accessoirisation et motifs stylistiques sont exacts. - Les procédés techniques envisagés tiennent compte de la qualité des matières, épaisseurs et poids. - L'adéquation des tests et essais avec leur utilisation sur le prototype est démontrée de façon factuelle.
<p>A3.3 L'EMPLOYABILITE DES MATERIAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> - Constitution de l'échantillonnage matières des gammes de produits sélectionnés, - Association des matières entre elles, - Vérification de l'ergonomie, aplombs, poids des tissus, en conformité avec les volumes, 	<p>C3.3 Constituer l'échantillonnage matières des gammes de produits sélectionnés, reposant sur l'adéquation entre les projections établies dans le cahier des charges et les matériaux réellement employés, tout en veillant à une cohérence</p>	<p><u>Mise en situation professionnelle reconstituée :</u></p> <p>A partir du cas d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'échantillonnage présentant les matériaux employés pour les gammes de produits répond aux critères qualité de la marque. - Le produit répond par son ergonomie aux besoins et

<p>- Création d'effets visuels sur 3D avec les tissus adéquats.</p> <p>A3.4 LE PROTOTYPAGE SUR TOILE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Supervision de la conception des modèles réalisés par les modélistes ou techniciens-produit, - Suivi des premières séances de réalisation des prototypes sur toile, - Vérification de la conformité et de la qualité de la conception sur toile : mesures, volumes, proportions, aisance, aplombs, qualité des finitions, conformément au cahier des charges, - Evaluation SUR BUSTE NORMÉ des différentes phases de progression du prototype SUR TOILE. 	<p>ergonomique thèmes/produits/matières, afin d'assurer les conditions d'employabilité en respectant les principes d'éco-responsabilité.</p> <p>C.3.4 Opérer le suivi des séances de réalisation des prototypes sur toile en accompagnant les sous-traitants, modélistes et techniciens-produits, de sorte à appliquer les exigences du cahier des charges en termes de qualité et de conformité du produit, en appréciant les rendus esthétiques et stylistiques de ces premières créations qui serviront de base à la fabrication du tissu final préconisé pour la collection, processus qui fera à son tour l'objet d'un suivi.</p>	<p>candidate/e compose un échantillonnage présentant les matériaux employés pour les gammes de produits.</p> <p>Documents intégrés au Dossier professionnel remis au Jury.</p> <p>Etude de cas :</p> <p>A partir du cas d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la candidate/e présente une toile démontrant le respect de contraintes techniques (par exemple une pince décalée dans une poche afin qu'elle n'apparaisse pas sur le vêtement) ou ergonomiques (par exemple, un pantalon dont le bas est modifié afin d'être de pouvoir être enfilé avec aisance).</p> <p>La toile réalisée est livrée à l'appréciation du Jury.</p>	<p>aspirations des utilisateurs de la marque (coupe bien ajustée, tissu souple et respirant assurant confort et bien-être).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les matériaux employés dénotent un attachement aux valeurs du Développement durable et du commerce équitable. - L'ergonomie est prise en compte avec justesse et adaptée aux utilisateurs (gestuelle, praticité du système de fermeture, fonctionnalité des poches et des capuches, etc). <p>Le tissu de la toile utilisé pour le prototype est adéquat par sa qualité, son épaisseur et sa facilité d'emploi.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les mouvements de pinces respectent les critères techniques de réalisation. - Les détails techniques, pied de col, doublure parementures, sont aux normes de fabrication. - Les surplus de tissu, aisances, plis, fronces sont bien répartis par rapport au dessin. - Les normes appliquées à la finition des ourlets et des replis respectent les mesures d'un produit haut de gamme luxe
---	--	---	---

<p>A3.5 LES SEANCES D'ESSAYAGE RETOUCHES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation des phases d'essayages du prototype réalisé sur tissu sur un mannequin cabine, - Proposition d'actions correctives, aussi bien techniques que stylistiques et esthétiques, - Choix d'un mannequin cabine conforme aux normes requises par la marque, - Conduite et supervision des corrections du prototype sur tissu - Vérification des dernières mises au point, des finitions et ajustements du prototype final sur tissu avant la mise en production des premières séries. 	<p>C3.5 Organiser les phases d'essayage du prototype réalisé sur tissu, en déterminant les solutions correctives à mettre en œuvre, en procédant à des mises au point esthétiques, stylistiques, techniques, ergonomiques, en vérifiant le report des corrections sur les documents techniques à l'appui desquels seront réalisées les nomenclatures de montage par le technicien-produit ou le sous-traitant}, en vue de la mise en production des premières séries.</p>	<p><u>Mise en situation professionnelle reconstituée :</u> A partir du cas d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la candidate/e présente le mannequin cabine qui a servi aux essayages et porte le prototype du produit réalisé sur tissu.</p> <p>Présentation devant le Jury.</p> <p><u>Candidat/e issu/e d'un parcours de VAE :</u> <i>Les compétences sont détaillées et démontrées dans le Livret 2 et/ou explicitées lors de l'entretien avec le Jury.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les mesures, volumes, proportions, aisance, aplombs, finitions du prototype sur toile sont conformes aux critères qualité définis dans le cahier des charges. - Le mannequin choisi correspond aux normes et à l'image que la marque veut projeter en vue de la commercialisation. - Le produit sur tissu présente une coupe ergonomique qui n'entrave pas les gestes. - Les carrures, volumes, aisances correspondent à la morphologie du mannequin. - Les actions correctives, aussi bien techniques que stylistiques et esthétiques, sont effectuées.
---	---	--	--

4 /PROCESSUS DU LANCEMENT DE COLLECTION SOUS LA DIRECTION DU/DE LA DIRECTEUR/TRICE ARTISTIQUE ET EN COLLABORATION AVEC LA PRODUCTION

<p>A4.1 LA PHASE DE PRODUCTION Activité pouvant être réalisée sur site, à l'usine avec les équipes de style et de merchandising</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle-qualité des étapes de lavage effectuées à l'usine et de leurs résultats, - Approbation des prototypes, - Validation de l'assortiment final des échantillons à produire, après éventuelle transformation (rétrécissement, froissage, délavage). - Intégration des principes du RSE et du Développement durable à travers les moyens, outillages et nouvelles technologies employées. 	<p>C4.1 Analyser les prototypes reçus de l'usine chargée de la production en évaluant les résultats du processus de lavage à ses différentes étapes comparés aux documents techniques fournis à l'usine, afin de garantir, après approbation des différents acteurs de la collection, le lancement d'une production conforme au cahier des charges (OK final).</p>	<p><u>Mise en situation professionnelle reconstituée :</u></p> <p>A partir du cas d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la candidate/e présente et commente les échantillons testés.</p> <p>Présentation orale devant le Jury, avec comme support un film de quelques minutes montrant le travail réalisé en usine avec résumé des actions, ou les photos des étapes en atelier (cuves, machines à laver spéciales pour transformer, rétrécir, froisser, délayer) en intégrant la prise en compte du RSE et du Développement durable.</p> <p>Documents intégrés au Dossier professionnel remis au Jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La réalisation et la qualité des prototypes sont en adéquation avec les dessins techniques. - Les associations des coloris et des matières sont cohérentes. - Les processus de lavage, de délavage, respectent les réglementations et les bonnes pratiques tant éthiques qu'environnementales. - La comparaison entre le tissu initial et le tissu testé démontre que ce dernier a conservé les qualités du tissu initial, ce qui répond à l'exigence du contrôle qualité. - Les techniques choisies pour les procédures de transformation font apparaître les changements voulus pour le plan de collection.
--	--	--	---

<p>A.4.2 LA PHASE DE POST-PRODUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans un contexte international, partage avec les différents acteurs, collaborateurs, usines et fournisseurs impliqués dans la collection, des notes et commentaires, images numériques, généralement en anglais, en vue d'éventuelles modifications par l'utilisation d'assets digitaux, - prise de décisions avec les différents acteurs en charge du Développement concernant la collection finale à présenter au public, - Contrôle de la réalisation et de la qualité des premiers modèles en vue de la fabrication en série. 	<p>C4.2 Rapporter aux différents acteurs les éventuelles modifications recensées en privilégiant les échanges par le biais d'outils numériques en vue de prendre, en concertation avec le/la DA et le Service commercial, la décision finale de présentation de la collection lors de la <i>Market Week</i>* afin d'aider les acheteurs à déterminer quels échantillons doivent être commandés pour leur marché.</p> <p>*NB: salon incontournable mais non systématique</p>	<p><u>Mise en situation professionnelle reconstituée :</u></p> <p>A partir du cas d'une entreprise fictive ou de l'entreprise où s'est effectuée l'alternance, le/la candidate/e présente ses échanges en anglais avec les différents acteurs impliqués dans la collection, par le biais d'outils numériques.</p> <p>Documents tels que captures d'écran intégrés au Dossier professionnel remis au Jury.</p> <p><u>Candidat/e issu/e d'un parcours de VAE :</u></p> <p><i>Les compétences sont détaillées et démontrées dans le Livret 2 et/ou explicitées lors de l'entretien avec le Jury.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les échanges présentés correspondent au projet développé et à la phase de post-production. - Les échanges en anglais démontrent la compréhension du/de la candidat/e et sa capacité à se faire comprendre d'interlocuteurs anglophones. - Les échanges démontrent que l'utilisation des assets digitaux est acquise.
---	---	---	--